

## Procès-verbal

### 4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mardi 12 mai 2026, à 19 h  
Centre Trois-Saisons  
1390, rue Buffon, salle polyvalente

#### Présences

Membres avec droit de vote :

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| ■ Réjean Martel           | Président      |
| ■ Maxime Le Pluart        | Vice-président |
| ■ Patrick Auclair         | Trésorier      |
| ■ Aline Dumont            | Secrétaire     |
| ■ Patrick L'Heureux       | Administrateur |
| ■ Sébastien Deveault      | Administrateur |
| ■ Jean-François Perreault | Administrateur |
| ■                         |                |

#### Absences

|                    |                                   |
|--------------------|-----------------------------------|
| ■ Samuel Chérubin  | Administrateur                    |
| ■ Gabriel Dusablon | Conseiller du district du Plateau |

#### Autres présences

|                    |                                                           |
|--------------------|-----------------------------------------------------------|
| ■ Yannick Fauteux  | Conseiller du district Cap-Rouge-Laurentien<br>(en ligne) |
| ■ Maxime Thibeault | Conseiller en consultations publiques,<br>Ville de Québec |
| ■ Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                                     |

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne participe à l'assemblée

**Ordre du jour****4<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration**

**Le mardi 12 mai 2026, à 19 h**  
**Centre Trois-Saisons**  
**1390, rue Buffon, salle polyvalente**

| DÉROULEMENT |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | HEURE   |
|-------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|
| 1.          | Accueil et ouverture de l'assemblée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       | 19 h 00 |
| 2.          | Lecture et adoption de l'ordre du jour                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 19 h 01 |
| 3.          | Adoption des procès-verbaux suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>■ 3.1 Rencontre du 10 mars 2026 et les affaires en découlant</li><li>■ 3.2 Rencontre du 14 avril 2026 et les affaires en découlant<ul style="list-style-type: none"><li>○ Projet des petits entrepreneurs</li><li>○ Demande citoyenne (rue Zéphyr) (point 6.4)</li><li>○ Intersection Le Gendre /Jules-Verne (point 6.6)</li></ul></li></ul> | 19 h 05 |
| 4.          | Période d'information des membres du conseil municipal                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 19 h 15 |
| 5.          | Période de questions et commentaires du public                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            | 19 h 30 |
| 6.          | Suivis des dossiers et affaires nouvelles <ul style="list-style-type: none"><li>■ 6.1 Projet Laurentien en fête</li><li>■ 6.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière</li><li>■ 6.3 Projet Primev'Air</li><li>■ 6.4 Tables de concertation (vélo, transport en commun)</li><li>■ 6.5 Les loisirs dans notre quartier</li><li>■ 6.6 Plan d'action 2026-2027 (dépôt du document)</li><li>■ 6.7 Toponymie</li></ul> | 19 h 45 |
| 7.          | Trésorerie <ul style="list-style-type: none"><li>■ 7.1 État des revenus et dépenses</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | 20 h 30 |
| 8.          | Affaires internes <ul style="list-style-type: none"><li>■ 8.1 Adoption du calendrier 2026-2027</li></ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | 20 h 40 |
| 9.          | Divers                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | 20 h 45 |
| 10.         | Fin de l'assemblée                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        | 20 h 50 |



## 1. Ouverture de l'assemblée

M. Réjean Martel ouvre l'assemblée à 19h et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Réjean Martel lit l'ordre du jour et demande s'il y a ajout ou modification de sujets à l'ordre du jour.

### Résolution CQA-26-CA-17

Sur proposition de M<sup>me</sup> Aline Dumont, appuyée par M. Patrick L'Heureux, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. Adoption des procès-verbaux de la rencontre du 10 mars et du 14 mars 2026

### 3.1 Rencontre du 10 mars 2026 et les affaires en découlant

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

#### RÉSOLUTION CQA-26-CA-18

Sur proposition de M. Patrick Auclair, appuyée par M<sup>me</sup> Aline Dumont, il est résolu d'adopter le procès-verbal de mars tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### 3.2 Rencontre du 14 avril 2026 et les affaires en découlant

M. Réjean Martel demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal.

#### RÉSOLUTION CQA-26-CA-19

Sur proposition de M. Jean-François Perreault, appuyée par M. Sébastien Deveault, il est résolu d'adopter le procès-verbal d'avril tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*



### **Projet des petits entrepreneurs**

M. Réjean Martel explique que comme le Conseil ne peut agir comme intermédiaire pour l'organisation d'un événement, il ne peut pas faire de la location d'équipement.

### **Demande citoyenne (rue Zéphyr) (point 6.4)**

M. Maxime Thibeault mentionne qu'il n'a pas encore les résultats d'analyse.

### **Intersection Le Gendre /Jules-Verne (point 6.6)**

Il n'y a pas de nouveaux développements pour le moment.

## **4. Période d'information des membres du conseil municipal**

M. Yannick Fauteux partage quelques points d'information :

Des panneaux de signalisation indiquant les limites de vitesse ont été installés sur le rang Saint-Ange; le même processus suivra pour l'avenue Notre-Dame.

Il s'est entretenu avec la directrice de l'école Les Primevères/Jouvence au sujet de la problématique de sécurité routière impliquant des parents délinquants qui viennent déposer leur enfant à l'école par la rue Félix-Antoine-Savard: débarcadères interdits, non-respect du sens unique, circulation difficile avec les autobus, etc. Il effectuera un suivi auprès du Conseil.

Il a eu une discussion avec le président du Conseil du Bassin-Versant de la rivière Cap-Rouge au sujet des nombreuses coupes de frênes qui se feront prochainement dans le quartier.

Il partage quelques statistiques liées au nouveau programme d'appareils de chauffage au bois instauré il y a un an. La Commission sur la qualité de l'air estime qu'il y a eu environ 20% de réduction des particules fines dans l'air.

M. Réjean Martel suggère à la Ville de publiciser davantage l'arrivée de nouvelles installations sportives telle que la zone de *deck-hockey* du Parc Primevères (qui était par le passé au Parc Claude-Germain).



## 5. Période d'intervention des citoyen.ne.s

Patrick Auclair demande des précisions sur le processus légal de la demande de permis pour un terrain vendu par la Ville et la construction d'un immeuble, en donnant en exemple l'ancien stationnement d'autobus au coin l'Aéroport et Notre-Dame, qui apparaît encore comme appartenant à la Ville sur sa carte interactive. M. Yannick Fauteux effectuera un suivi à ce sujet.

M. Patrick L'Heureux fait part que la rue Laberge qui mène à la Base de Plein Air de Sainte-Foy a été entièrement réasphaltée.

## 6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles

### 6.1 Laurentien en fête

Le président se retire lors de ce point

M. Patrick L'Heureux a installé des affiches de la Fête de quartier chez les commerçants; il a été plus difficile d'en poser chez les grandes chaînes commerciales, mais les commerces locaux et le IGA Les Sources ont été heureux de l'afficher. Il a également publié l'affiche dans le journal de quartier et il a invité les élus des différents paliers gouvernementaux à y participer.

M. Sébastien Deveault fait part que les grandes affiches pour la Fête de quartier ont été installées. Il souligne qu'une ancienne administratrice a été engagée pour faire la promotion de la Fête sur les réseaux sociaux.

Il dépose les états de compte des dépenses à ce jour pour le projet. Il propose de passer une résolution pour les montants des dépenses reliées à l'animation : Société d'histoire de Sainte-Foy, Maquillage, diffusion de musique, fournitures, ballons, etc.

M. Patrick Auclair poursuit ses démarches quant à la participation de représentants de ferme qui pourront vendre leurs produits locaux lors de l'événement.

### RÉSOLUTION CQA-26-CA-20

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Patrick Auclair, il est résolu d'octroyer un budget de 3 000\$ pour le budget d'animation de Laurentien en fête.

*Adoptée à l'unanimité*

M. Maxime Thibeault remet en mains propres au trésorier le chèque de 6 000\$ pour le projet de Laurentien en fête.



## 6.2 Programme de mobilisation à la sécurité routière 2025-2029

M. Sébastien Deveault mentionne que les affiches pour inviter à ne pas rouler trop vite en zone agricole sont prêtes à être installées. M. Maxime Thibeault s'est entretenu avec toutes les entités légales concernant la permission d'installer les affiches.

## 6.3 Projet Primev'Air

M. Jean-François Perreault fait part qu'une première installation de six capteurs a été effectuée. Un second lot sera installé à la fin mai.

M. Réjean Martel suggère de rédiger quelques lignes pour partager le suivi du projet sur la page Facebook et dans le journal local.

## RÉSOLUTION CQA-26-CA-21

Sur proposition de M. Jean-François Perreault, appuyée par M. Maxime Le Pluart, il est résolu de payer 2 505,78\$ à l'organisme Révolv'Air pour l'installation et la calibration de six capteurs de particules fines.

*Adoptée à l'unanimité*

## 6.4 Tables de concertation

### Table de concertation vélo

M. Maxime Le Pluart assisté à la dernière rencontre. Il a été question de l'aménagement d'une voie cyclable sur la route de l'Hétrière à partir du chemin de la Butte et du prolongement du Corridor lorettain de la rue du Couvent jusqu'à la rue des Braves.

Quatre seuils de ralentissement seront installés sur l'avenue St-Vincent, ce qui consiste en un projet pilote puisque la vitesse de cette artère est de 40 km/h.

### Table de concertation sur le transport en commun

Il n'y a pas de nouveau.

### Table des Conseils de quartier

Il n'y a pas de nouveau.



## 6.5 Les loisirs dans notre quartier

M. Jean-François Perreault fait la lecture d'une résolution qu'il soumet au Conseil quant à l'offre des loisirs dans le quartier et à plus de réciprocité entre la Ville et les municipalités adjacentes.

### RÉSOLUTION CQA-26-CA-22

#### CONSIDÉRANT QUE :

- Le quartier de l'Aéroport est situé en périphérie du territoire de la Ville de Québec et présente un caractère étendu et peu densément peuplé;
- En raison de sa localisation géographique, ce quartier est limitrophe à la Ville de L'Ancienne-Lorette et entretient des liens naturels de proximité avec celle-ci;
- Les citoyens et citoyennes du quartier de l'Aéroport fréquentent déjà en grande proportion les commerces, services et infrastructures de la Ville de L'Ancienne-Lorette;
- L'offre d'activités de loisirs, sportives et culturelles dans le quartier de l'Aéroport est actuellement limitée, ce qui réduit l'accessibilité à des services de proximité pour les résidents;
- Les municipalités appliquent généralement une tarification distincte pour les résidents et les non-résidents, avec des majorations significatives pouvant atteindre environ 50 % des coûts d'inscription;
- La Ville de Québec prévoit déjà des mécanismes d'ententes intermunicipales permettant de compenser les coûts associés à la participation de non-résidents à certaines activités (notamment dans le cas des sports sur glace), incluant la possibilité de facturer les municipalités partenaires;
- La Ville de L'Ancienne-Lorette dispose d'une offre structurée et diversifiée d'activités de loisirs, incluant des programmations sportives, culturelles et aquatiques accessibles à la population;
- Certaines ententes existantes entre municipalités permettent déjà d'exempter les citoyens de la surcharge tarifaire imposée aux non-résidents, démontrant la faisabilité de tels partenariats;
- Une meilleure accessibilité aux loisirs contribue directement à la qualité de vie, à la santé physique et mentale, ainsi qu'au sentiment d'appartenance des citoyens;

#### IL EST PROPOSÉ QUE :

Sur proposition de M. Jean-François Perreault, appuyée par M. Réjean Martel, le Conseil de quartier de l'Aéroport demande à la Ville de Québec :

##### 1. Entente intermunicipale

- De négocier et conclure une entente avec la Ville de L'Ancienne-Lorette afin de permettre aux résidents du quartier de l'Aéroport :
- d'accéder aux activités de loisirs, sportives et culturelles offertes par la Ville de L'Ancienne-Lorette;

- sans pénalité financière liée au statut de non-résident;
- et que, le cas échéant, la Ville de Québec assume ou partage les frais différenciés liés à cette entente;

## 2. Principe de réciprocité

Que cette entente puisse prévoir, dans la mesure du possible :

- une réciprocité permettant aux résidents de L'Ancienne-Lorette de bénéficier d'un accès équivalent aux installations et activités de la Ville de Québec;

## 3. Reconnaissance d'un besoin particulier

De reconnaître le caractère particulier du quartier de l'Aéroport, notamment :

- son éloignement des grands pôles de services municipaux;
- son intégration de fait au bassin de vie de L'Ancienne-Lorette;

## 4. Mesure alternative

À défaut de conclure une entente satisfaisante dans un délai raisonnable :

- que la Ville de Québec augmente significativement l'offre de loisirs dans le quartier de l'Aéroport, incluant :
  - des activités sportives et culturelles structurées;
  - des programmes accessibles à différentes clientèles (jeunes, familles, aînés);
  - et le développement d'infrastructures adaptées;

## 6.6 Plan d'action 2026-2027 (dépôt du document)

M. Réjean Martel a partagé aux membres le plan d'action du Conseil pour qu'ils leur soumettent leurs suggestions ou leurs modifications afin de le mettre à jour et le bonifier. Une rencontre de travail sera planifiée en juin pour mettre à jour le document.

## 6.7 Toponymie

M. Réjean Martel demande s'il y a du nouveau à ce sujet, en lien avec la réponse de la Ville suite à la demande du Conseil pour changer le nom de la rue L'Abbé-Pierre. M. Yannick Fauteux effectuera un suivi à ce sujet.

## 7. Correspondance et trésorerie

### 7.1 État des revenus et dépenses



M. Patrick Auclair mentionne que le solde du compte est de 19 689,22\$, incluant le 4 000\$ de la subvention reçue pour le projet de biodiversité.

#### **Païement des frais de secrétariat**

### **RÉSOLUTION CQA-26-CA-23**

Sur proposition de M. Sébastien Deveault, appuyée par M. Réjean Martel, il est résolu de verser 125\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance du Conseil de l'Aéroport.

*Adoptée à l'unanimité*

### **7.2 Autorisation des dépenses**

Il n'y a pas d'intervention.

## **8. Affaires internes**

### **8.1 Adoption du calendrier 2026-2027**

M. Maxime Thibeault a partagé aux membres du Conseil les dates des prochaines assemblées pour 2026-2027 en conservant le second mardi du mois et l'alternance entre les salles du centre communautaire Champigny et du centre Trois-Saisons.

## **9. Divers**

Il n'y a pas d'intervention.

## **10. Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever l'assemblée à 21h00.

Procès-verbal rédigé par Kathleen Breault et révisé par Aline Dumont et Réjean Martel.

---

Réjean Martel, président

---

Aline Dumont, secrétaire